



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure
Lot 6 708 210

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qu'une séance ordinaire de la municipalité sera tenue en la salle du conseil de Saint-Jude le 7 avril 2026 dès 20h00 au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

Lors de cette séance, le Conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : La demande de dérogation mineure dans le but de procéder au lotissement du lot en question, de manière à séparer la maison et créer une entrée distincte pour accéder à la terre agricole.

Désignation de
l'immeuble : lot 6 708 210

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jude, ce 19 mars 2026.

Myriam Fournier,
Directrice générale
et greffière-trésorière